

Obligations et responsabilité des établissements de santé privés

Public : professionnels de santé, cadres, directeurs d'établissement...

Prérequis : Aucun

Durée conseillée : 1 jour

Dates : sessions organisées à la demande, sous deux mois

Présentiel

4 à 10 participants

Validation des acquis :
Remise d'une attestation de formation.

Tarifs :
Intra : sur devis
Inter : 590 euros HT

Financement :

OPCO/CPF/DPC/FIF-PL :
Via partenaire Qualiopi dédié
(contact pour mise à jour 2026)

Compétences visées :

- ✓ Distinguer la responsabilité des établissements de santé et la responsabilité des médecins
- ✓ Identifier les obligations propres aux établissements de santé privés
- ✓ Analyser les situations pouvant engager la responsabilité d'un établissement de santé privé
- ✓ Evaluer la conformité des pratiques avec les obligations légales et éthiques
- ✓ Proposer des recommandations pour améliorer la gestion des risques

Programme indicatif :

- ◆ Le contrat d'hospitalisation
- ◆ Les obligations propres aux établissements et aux médecins
- ◆ La mise en oeuvre de la responsabilité
- ◆ Les procédures amiables et les procédures contentieuses

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances et mise à disposition de supports de formation.
- Identification des obligations légales et procédures adaptées
- Etude de cas
- Réflexion sur la création de protocoles internes

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement en amont
- Evaluation des acquis (quiz, cas pratiques)
- Auto-évaluation : atteinte des objectifs et compétences visées, projection dans la pratique
- Recueil de satisfaction des participants

Contact : Camille KUREK
camille.kurek@lexior.fr / 06.64.71.14.37

